

PERMANENCES 2025

CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)

La CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demi-journée chacune (sauf au mois d'août) :

- **Le mercredi, de 9 h à 12 h, sur les communes de :**
 - **Aniche (Maison des Services Publics),**
 - **Bruille-lez-Marchiennes (Maison intergénérationnelle Guy Môquet),**
 - **Lewarde (Mairie),**
 - **Somain (Bourse du Travail).**
- **Le jeudi, de 14 h à 17 h, sur la commune de :**
 - **Fenain (Mairie).**

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux ; non-respect du bail ; loyers ou charges locatives injustifiées ; logement indécent ; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2025, est le suivant :

JANVIER :

Mercredi 08 janvier - Bruille-lez-Marchiennes
Jeudi 09 janvier - Fenain
Mercredi 15 janvier - Aniche
Mercredi 22 janvier - Lewarde
Mercredi 29 janvier - Somain

FEVRIER :

Mercredi 05 février - Bruille-lez-Marchiennes
Jeudi 06 février - Fenain
Mercredi 12 février - Aniche
Mercredi 19 février - Lewarde
Mercredi 26 février - Somain

MARS :

Mercredi 05 mars - Bruille-lez-Marchiennes
Jeudi 06 mars - Fenain
Mercredi 12 mars - Aniche
Mercredi 19 mars - Lewarde
Mercredi 26 mars - Somain

AVRIL :

Mercredi 02 avril - Bruille-lez-Marchiennes
Jeudi 03 avril - Fenain
Mercredi 09 avril - Aniche
Mercredi 16 avril - Lewarde
Mercredi 23 avril - Somain

MAI :

Mercredi 07 mai - Bruille-lez-Marchiennes
Mercredi 14 mai - Aniche
Jeudi 15 mai - Fenain
Mercredi 21 mai - Lewarde
Mercredi 28 mai - Somain